

le vendredi 7 décembre 2001

10 heures

Prière.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire adjoint du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture, se forme en Comité des subsides afin d'étudier le budget de capital du ministère de la Santé et du Mieux-être pour 2002-2003.

Est lu une deuxième fois le projet de loi suivant :

10, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité plénier.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, M. Bernard prend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, il est unanimement convenu de continuer de siéger après l'heure de la pause du midi, jusqu'à 16 heures, afin de continuer l'étude du budget de capital du ministère de la Santé et du Mieux-être pour 2002-2003.

Il est en outre convenu de suspendre la séance pour 10 minutes.

M. Bernard, président du comité, suspend la séance pour 10 minutes à 12 h 40.

13 heures

La séance reprend sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield prend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Ashfield, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

La séance est levée à 16 heures.